

BGFHolding Corporation SA



Suite au décès survenu le Mercredi 02 Décembre 2015 de Monsieur **Rémi YONDJI**, père de notre collaborateur Monsieur Hermann LENDOYE, la Direction Générale et l'ensemble du personnel du Groupe BGFIBank renouvellent à ce dernier et à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent de sa compassion et de son soutien en cette douloureuse circonstance. **31077**

OBSÈQUES



Suite au décès survenu à LBV de Monsieur **NDONG Appolinaire**, survenu le 25/12/2015, sa famille, son épouse et ses enfants communiquent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques est le suivant :

- Mardi 29/12/2015 à 11h : Sortie du corps de la morgue du CHUL et transfert au domicile familial à Bizango BI Bere
- 18h : Hommage et veillée jusqu'à l'aube

- Mercredi 30/12/2015 à 11h : Levée du corps et inhumation au cimetière familial. **31061**

LA FAMILLE MIKALA ALOISE



Suite au décès de Monsieur **Mikala Aloïse**, survenu le 21 Décembre 2015 le programme des obsèques est arrêté comme suit :

- Mardi 29 décembre 2015 à 10h : Sortie du corps et exposition à son domicile de la Péyrie ; à 16h : Levée du corps et veillée à Avéa II
- Mercredi 30 décembre 2015 : Levée et inhumation au PK23 sur la Nationale 1. **31064**

FAMILLE Docteur Paulin OBAME NGUEMA



Suite au décès survenu le 25 décembre 2015 à Libreville de Madame Veuve **NZOGHE Martine née NGNINGONE NGUEMA**, les clans ESSANANG, ESSIBEKANG, NTSUN, OYEK, les Familles de Feu NZOGHE Jean Gaston, OBAME NGUEMA Paulin, Feu NDONG NGUEMA Philibert, Feu NGUEMA NDONG André, informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques se dérou-

lera comme suit :
Mercredi 30/12/2015 à 10h: Sortie du corps de GABOSEP.
10h30: Messe en la Cathédrale Notre Dame de l'Assomption Sainte Marie.
13h: Arrivée de la dépouille au domicile familial à Saint Anne.
14h: Hommages et dépôt des gerbes de fleurs
19h: Veillée.
Jeudi 31/12/2015 à 10 h: Levée du corps et inhumation au cimetière Municipal de MINDOUBE dans l'intimité familiale.
Samedi 02/01/2016 : Levée de Terre au domicile familial à Sainte Anne. **31096**

PENSÉE PIEUSE



ELLO NTOUGOU Brigitte.
30 septembre 2015 - 30 décembre 2015
Cela fait 3 mois jour pour jour que tu nous as quittés.
Le temps peu atténuer la douleur mais ne peut pas l'effacer.
Tu demeures vivante en nous.
Tes enfants et petits-enfants. **31046**



Maman, vivre sans toi est une torture sans fin. Ce qui console notre chagrin est de savoir que tu ne souffres plus car tu es auprès de l'Éternel. Dix mois déjà que maman **NKIE JEANNE** s'est endormie dans la paix de Dieu. Tes enfants Charlie, Cynthia, Naomie, Noyé, Jessie, Ida, Josué et Carel prient tous ceux qui l'ont connue et aimée de s'unir dans la prière en sa mémoire en la cathédrale Ste Marie ce Mardi 26 décembre 2015 à 18H. **31075**

REMERCIEMENTS

Famille RENOMBO



Les clans Agoungou, Aguekaza, Avemba, Opassi, Okombo et Etombè ; la Famille de Feu Louis Renombo et familles alliées remercient profondément les parents, amis et connaissances pour leur soutien spirituel, moral et matériel lors du décès de leur fille, mère, grand-mère, belle-mère et tante **Mme RENOMBO née MOGUISSI Delphine**, survenu le 6 décembre 2015 à Libreville dans sa 92ème année. Que Dieu vous bénisse et que Maman repose en paix! **31083**

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



29 décembre 2006 - 29 décembre 2015, Aujourd'hui, cela fait 9 ans que Monsieur **Jean-Bosco LENDIE NGOULOU** a été arraché à l'affection des siens. Ton épouse Antoinette, tes enfants Willy, Arnaud, Emery, Farida, Karess et Scotty, ainsi que tes petits-enfants Lloyd, Keyone, Tonya, Enora, Ethane, Real, Andrée, Kamila, Jean-Gabriel, Noah & Iméla ne t'oublieront jamais. Que tous ceux qui t'ont aimé et apprécié à ta juste valeur aient une pensées pieuse en ce jour de triste anniversaire.

Chéri, Papa, Papy : repose en paix ! **31006**



27/11/2012 - 29/12/2012, déjà 3 ans que disparaissaient respectivement **Solange** et **Warren MEYO**. Les jours passent, les nuits se succèdent mais la douleur reste toujours dans nos cœurs, les yeux du cœur ruissellent des larmes. Seule la grâce de Dieu nous permet de supporter la séparation. Amen. Vos frères, sœurs et enfants ne vous oublierons jamais. **31028**



29 Décembre 1999 - 29 Décembre 2015
Voilà 16 ans que mon père **Paul Marie NKOUNA ELLA** s'en est allé. En ce jour de triste anniversaire moi **ANGUE NKOUNA Reine Frédérique "Didimama"** sa fille prie tous mes parents, amis et connaissances de s'unir à moi en ce jour mémorable. **31032**



A toi mon fils **LENDIE NGOULOU**. Personne ne peut faire le choix des événements douloureux. Je me souviendrai toujours de ce triste jour du 29 Décembre 2006, jour de notre séparation oh combien difficile. Même parti, tu resteras à jamais chef de famille. J'espère que **Pascaline et Mamina** t'ont retrouvé auprès du Tout Puissant et qu'ensemble, vous composez une force de protection.

Repose en paix, nous nous rêverons.
Ton oncle, Antoine DJOLEKOU LEKOSSO. **31041**

Famille Augustin BOUMAH



Papa (Papi Jack), Papapa, Tat'Ombénimyé. **Augustin BOUMAH** et ses fils **Alexandre** et **Aurèle** ne vous oublieront jamais: **BOUMAH Jacques**, **Augustin Thierry** et **OMBENIMYE Joseph**
«Puisse l'Éternel Dieu vous éclairer en 2016 ... On vous aime!» **31057**

IN MEMORIUM



29/12/1985 - 29/12/2015
Il y a 30 ans que s'est endormie dans la Paix et l'Amour de notre Seigneur Jésus Christ, **Mme Yvonne LOKO**, née **Ndemby Koumba**. Maman, tu aurais eu 80 ans au cours de cette année qui s'écoule. Difficilement, nous avons appris à vivre avec ton absence. Nous ne pourrions t'oublier car la flamme de l'Amour, de ton Amour Brulera éternellement dans nos cœurs.

Continue à veiller sur toute ta descendance.
Ton court passage sur terre a marqué nos vies par d'innombrables souvenirs.
Dans la Paix, la Joie et l'Amour, que ceux qui ont connue et aimée notre chère maman se souviennent d'elle dans une Pensée Pieuse en ce jour de mémoire.
Son époux, ses enfants et petits enfants, sa famille. **31089**

COMMUNIQUÉS

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le **Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire** informe les usagers des axes routiers Lalara-Makokou et Lalara-Ndjolé de la mise en service, à partir du **03 janvier 2016**, des stations de pesages, installées au PK2 de Lalara, en direction de Makokou et au PK7, avant Ndjolé.

Ces stations de pesage serviront à vérifier la conformité du poids de chaque véhicule par rapport au poids total maximal autorisé de **13 tonnes à l'essieu**.

En conséquence, tout usager transportant plus de **13 tonnes à l'essieu** sera puni d'une amende de **100.000 FCFA, par tonne excédentaire**, conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi 13/2003 du 17 février 2005, fixant les conditions de gestion du patrimoine routier national en territoire gabonais. **31069**

SENAT

Le Président du Sénat **Dr Lucie MILEBOU AUBUSSON Ep. MBOUSSOU**, Porte à la connaissance de Mesdames et Messieurs les sénateurs que, conformément à l'article 41 de la Constitution, la cérémonie solennelle de clôture de la **2ème session ordinaire pour l'année 2015 de la 4ème Législature du SENAT** aura lieu le **Jeudi 31 Décembre 2015 à partir de 13 heures, dans l'Hémicycle Georges RAWIRI**.

A cet effet, la tenue vestimentaire recommandée pour la circonstance est la tenue de ville sombre et les attributs. **31029**

SENAT

Le Président du Sénat porte à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Sénateurs, que la Séance Plénière du Sénat aura lieu ce **mardi 29 décembre 2015, à 10 heures**, dans l'Hémicycle Georges RAWIRI du Palais **OMAR BONGO ONDIMBA**.

La présence de tous les Sénateurs est vivement souhaitée. **31030**

UNIVERSITES ESTUAIRE 2015

M. Paul BIYOGHE MBA convie tous les Membres de la Coordination Générale, du Comité d'organisation, du Bureau des Universités de l'Estuaire 2015, des Bureaux des 07 Ateliers et des Personnes Ressources de ces Bureaux à une réunion à l'hôtel la Palme d'Or face à l'Université Omar BONGO le mercredi 30 décembre 2015, à 16h.

Ordre du jour :
1. Bilan des Universités.
2. Validation du Rapport général et des Actes.
3. Cocktail dînatoire. **31052**

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le **Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire** informe les usagers de la route que, conformément à la loi n°13/2003 du **17 février 2005**, fixant les conditions de gestion du patrimoine routier national, il est formellement interdit de déverser sur la voie publique les eaux usées, les matériaux de construction et les détritiques de tout genre.

En conséquence, les auteurs des dommages causés au patrimoine routier national et les contrevenants aux règlements attachés à son usage seront punis, conformément aux sanctions administratives et pénales prévues par ladite loi. **31070**